Avertissement à l'insensé sur l'innocence d'Ibn ʿArabī

Par le savant et mufti de l'Égypte, le connaissant d'Allāh, l'érudit, l'océan de compréhension, le vérificateur scrupuleux, le maître de Ahl al-Sunna et le maître du Ḥadīth, l'imam, le traditionniste hafiz, Jalāl al-Dīn Abū al-Faḍl ʿAbd al-Raḥmān ibn Abī Bakr ibn Muḥammad al-Khuḍayrī, al-Suyūṭī, al-Shāfiʿī, al-Ashʿarī.

Au nom d'Allāh, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Louange à Allāh, le Suffisant. Et paix sur Ses serviteurs qu'Il a élus.

Cela dit :

On m'a demandé : « Quel est le statut d'Ibn ʿArabī ? Et qu'en est-il de l'homme qui a ordonné que ses livres soient brûlés en disant : "Il est plus mécréant que les juifs et les chrétiens, et que celui qui attribue un fils à Allāh" ? Que doit-il encourir pour cela ? »

Les gens ont divergé, jadis comme aujourd'hui, au sujet d'Ibn ʿArabī. Un groupe croit en sa sainteté et c'est là l'opinion exacte. Parmi eux figurent le shaykh Tāj al-Dīn ibn ʿAṭā' Allāh, l'un des imams mālikites, et le shaykh ʿAfīf al-Dīn al-Yāfiʿī, l'un des imams shāfiʿites. Tous deux ont poussé très loin son éloge et l'ont décrit comme un homme de gnose. Un autre groupe le tient pour égaré ; il comprend un grand nombre de juristes. Un troisième groupe demeure incertain à son sujet ; c'est notamment le cas du traditionniste al-Dhahabī dans *al-Mīzān*.

On rapporte du shaykh ʿIzz al-Dīn ibn ʿAbd al-Salām qu'il le critiquait (en public) tout en le qualifiant de « pôle ». Ces deux positions peuvent être

conciliées par ce qu'a indiqué Tāj al-Dīn ibn ʿAṭāʾ Allāh dans *Laṭāʾif al-minan* : au début de sa vie, le shaykh ʿIzz al-Dīn ibn ʿAbd al-Salām suivait la voie des juristes, qui se hâtaient de condamner les soufis. Lorsque le shaykh Abū al-Ḥasan al-Shādhilī revint du pèlerinage, il se rendit auprès du shaykh ʿIzz al-Dīn avant même d'entrer chez lui et lui transmit le salut du Prophète — qu'Allāh prie sur lui et le salue —. Le shaykh ʿIzz al-Dīn s'inclina alors devant ce fait, fréquenta désormais l'assemblée d'al-Shādhilī et se mit à louer abondamment les soufis, après avoir compris leur voie comme il convenait. Il assista également à leurs séances d'audition spirituelle (*samāʿ*).

On demanda à notre maître, Shaykh al-Islam, le reste des mujtahid, Sharaf al-Dīn al-Manāwī, ce qu'il pensait d'Ibn ʿArabī. Il répondit, en substance : « Il est plus sûr de garder le silence à son sujet. » C'est là l'attitude qui convient à tout homme scrupuleux craignant pour son salut.

À mon sens, la position juste concernant Ibn ʿArabī est une voie que les deux groupes de nos contemporains n'approuvent pas : ni ceux qui croient en sa sainteté, ni ceux qui le dénigrent. Elle consiste à croire en sa sainteté tout en interdisant la consultation de ses livres. Il est en effet rapporté de lui qu'il aurait dit : « Nous sommes des gens dont les livres ne doivent pas être consultés. ». Les soufis se sont accordés sur des termes auxquels ils ont donné un sens conventionnel différent de leur sens usuel. Celui qui comprend leurs expressions selon le sens qu'elles ont communément chez les savants de la Loi extérieure tombe dans la mécréance et les traite eux-mêmes de mécréants. Al-Ghazālī l'a explicitement affirmé dans certains de ses ouvrages, en disant que cela ressemble aux versets équivoques du Qurʾān et de la Sunna.

Celui qui prend ces expressions selon leur apparence tombe dans la mécréance, alors qu'elles possèdent un sens différent du sens courant. Ainsi, celui qui comprend les versets relatifs au visage, aux deux mains, à l'œil et à l'*istiwāʾ* selon leur sens usuel est assurément mécréant.

Celui qui s'occupe des livres d'Ibn ʿArabī montre qu'il ne craint pas le mauvais compte qui lui sera demandé, lorsqu'on lui dira : « Est-il établi à tes yeux, par un texte, qu'il est mécréant ? » S'il répond : « Ses livres prouvent sa

mécréance », on doit d'abord lui dire : « Est-il établi à tes yeux, par une voie acceptable dans la transmission des récits, qu'il a prononcé cette parole précise et qu'il lui a donné son sens courant ? »

La première chose est impossible, faute de fondement sur lequel on puisse s'appuyer. La simple diffusion actuelle de cette attribution ne vaut rien. Même à supposer que l'ouvrage soit bien de lui, il faudrait encore établir l'authenticité de chaque parole, une à une, car il est possible qu'un ennemi ou un hérétique ait introduit dans le livre des passages qui ne sont pas de lui. Ainsi, le commentaire du *Tanbīh* d'al-Jīlī est rempli de choses étranges qui ne sont pas connues dans le madhhab. On a cherché à l'excuser en disant que certains ennemis y avaient peut-être introduit, par envie, des éléments qui l'avaient corrompu.

La seconde chose, à savoir qu'il ait voulu exprimer par cette parole le sens qu'on lui attribue, est également impossible à établir. Celui qui l'affirme tombe dans la mécréance, car il s'agit d'une affaire intérieure, que nul ne peut connaître si ce n'est Allāh.

Un grand savant de l'époque posa à un soufi la question suivante : « Qu'est-ce qui vous a conduits à adopter ces termes dont le sens apparent est si choquant ? » Il répondit : « La jalousie à l'égard de notre voie, afin que celui qui ne la maîtrise pas ne puisse se l'attribuer et que celui qui n'en est pas digne n'y pénètre pas. »

Celui qui s'occupe d'étudier les livres d'Ibn ʿArabī, ou qui les enseigne à autrui, ne se conseille ni lui-même ni les autres. Il se nuit à lui-même et nuit très gravement aux musulmans, surtout lorsqu'il est déficient dans les sciences de la Loi et dans les sciences extérieures : il s'égare et égare autrui.

Même à supposer que l'enseignant soit un homme de connaissance, l'enseignement des livres des soufis aux disciples ne relève pas de la voie des maîtres. Cette science ne se reçoit pas dans les livres.

Quelle belle parole adressa l'un des saints à un homme qui lui demandait de lui lire la *Tāʾiyya* d'Ibn al-Fāriḍ ! Il lui dit :

« Laisse cela. Celui qui a connu la faim de ces gens, veillé comme ils veillent, verra ce qu'ils ont vu. »

Le jeune homme au sujet duquel la question a été posée[1] doit se repentir, demander pardon, s'humilier devant Allāh Très-Haut et revenir à Lui, de crainte d'avoir nui à un saint d'Allāh et qu'Allāh ne lui déclare la guerre. S'il refuse, persiste et s'obstine, le châtiment d'Allāh Très-Haut lui épargnera celui des créatures. Que pourrait donc lui faire le gouverneur ou tout autre homme ? Telle est ma réponse à ce sujet. Et Allāh sait mieux.

Plusieurs personnes ont fait son [celui de sidi Ibn ʿArabī] éloge, parmi lesquelles :

Le shaykh connaissant, Ṣafī al-Dīn ibn Abī al-Manṣūr, dit dans son épître :

« Je vis à Damas le Shaykh, l'Imam, l'unique, le savant agissant, Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī. Il était l'un des plus grands savants de la Voie. Il réunissait toutes les sciences acquises, ainsi que les sciences inspirées qu'il n'avait pas étudiées. Sa renommée était immense et ses ouvrages nombreux. Le tawḥīd dominait chez lui, dans son savoir comme dans son caractère. Il ne se souciait pas que les créatures viennent à lui ou s'en détournent. Il avait pour disciples des savants, des hommes d'expériences spirituelles et des auteurs. Il existait entre lui et mon maître Abū al-ʿAbbās al-Ḥarrār une relation de fraternité et de compagnonnage au cours de leurs voyages spirituels qu'Allāh les agrée tous deux. Amin. »

Il dit encore, ailleurs dans son épître :

« Le shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī écrivit de Damas à Abū al-ʿAbbās al-Ḥarrār : "Mon frère, informe-moi de ce que tu trouves pour toi-même en fait d'ouverture spirituelle." Le shaykh me dit : "Écris : Des événements étranges se sont produits, et des nouvelles merveilleuses ont été rapportées." Ibn ʿArabī lui écrivit alors : "Dirige-les vers moi par ton for intérieur ; je te répondrai par mon for intérieur." Cela fut difficile pour le shaykh, qui me dit : "Écris-lui : On me fit voir les saints formant un cercle, au centre duquel se trouvaient deux

[1] C'est-à-dire celui qui traita Ibn ʿArabī de mécréance pire que les chrétiens, etc.

hommes : l'un était le shaykh Abū al-Ḥasan ibn al-Ṣabbāgh, l'autre un homme andalou. On me dit : 'L'un de ces deux est le *ghawth*.' L'Andalou leva d'abord la tête ; je le reconnus, me dirigeai vers lui et lui posai une question sans lettres ni voix. Il me répondit par un souffle qu'il exhala ; j'en reçus ma réponse, puis je parcourus tout le cercle des saints, dont chacun prit sa part. Si, mon frère, tu es parvenu à ce degré, je te parlerai de l'Égypte." » Après cela, il cessa de lui écrire quoi que ce soit.

Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār al-Qūṣī dit dans son ouvrage *Al-Waḥīd* :

« Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār al-Munūfī, serviteur du shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī, m'a raconté ceci : le shaykh marchait tandis qu'un homme l'insultait ; il gardait le silence et ne lui répondait pas. Je lui dis : "Mon maître, pourquoi ne prêtes-tu pas attention à cet homme ?" Il répondit : "À qui s'adresse-t-il ?" Je lui dis : "À toi." Il répondit : "Il ne m'insulte pas, moi." Je demandai : "Comment cela ?" Il dit : "Il m'a imaginé doté de qualités blâmables, c'est donc ces qualités qu'il insulte, et je n'en suis pas caractérisé." »

Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār dit : « Le shaykh ʿAbd al-ʿAzīz m'a raconté bien d'autres récits de ce genre au sujet d'Ibn ʿArabī, alors même que les gens parlaient de lui et l'accusaient de mécréance à cause de paroles qu'ils avaient trouvées dans ses livres sans leur chercher d'interprétation. Il m'a également raconté qu'un homme se trouvait à Damas et s'était imposé de maudire Ibn ʿArabī dix fois chaque jour après chacune des prières. Il cessa de le faire lorsque celui-ci mourut. Ibn ʿArabī assista avec les gens à ses funérailles, puis retourna s'asseoir dans la maison de l'un de ses amis. Il se tourna vers la qibla et, lorsque le repas de midi arriva, on le lui apporta ; mais il ne mangea pas. Il demeura dans cette position, tourné vers la qibla, accomplissant les prières et se consacrant à la dévotion jusqu'après la prière de la nuit. Il se retourna alors, le visage joyeux, et demanda à manger. On lui en demanda la raison. Il répondit : "Je me suis engagé envers Allāh à ne manger ni ne boire jusqu'à ce qu'Il pardonne à cet homme qui me maudissait." Je demeurai ainsi, et je récitai pour lui soixante-dix mille fois : "Il n'y a de divinité qu'Allāh." Puis je le vis : il lui avait été pardonné. »

Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār dit :

« Le shaykh ʿAbd al-ʿAzīz m'a raconté à son sujet des récits qui témoignent de la grandeur de son rang et de l'étendue de ses dévoilements. Il me dit : l'imam Muḥibb al-Dīn al-Ṭabarī, shaykh du sanctuaire de La Mecque, rapporta de sa mère — qui était au nombre des femmes pieuses — qu'elle avait parfois désapprouvé certaines paroles d'Ibn ʿArabī au sujet de la Kaʿba. Elle dit : "Je vis alors la Kaʿba tourner autour d'Ibn ʿArabī." »

Il dit encore : « il y eut un différend entre le shaykh ʿIzz al-Dīn ibn ʿAbd al-Salām et le shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī. Le shaykh ʿAbd al-ʿAzīz en fut informé, car le shaykh ʿIzz al-Dīn désapprouvait le jugement apparent. »

Il rapporta, d'après le serviteur du shaykh ʿIzz al-Dīn, que celui-ci entra dans la grande mosquée de Damas. Le serviteur lui dit : "Tu m'avais promis de me montrer le pôle." Il lui répondit : "C'est lui, le pôle", en désignant Ibn ʿArabī, assis au milieu d'un cercle autour duquel les gens étaient réunis. Le serviteur lui dit : "Mon maître, et tu dis de lui [en mal] ce que tu dis ?" Il répondit : "C'est le pôle." Le serviteur répéta sa question, et le shaykh répéta sa réponse.

« Même s'il n'était pas le pôle, il n'y aurait pas de contradiction dans les paroles du shaykh ʿIzz al-Dīn : celui-ci ne le jugeait qu'en fonction de ce qui apparaissait de ses affaires extérieures et afin de préserver les limites de la Loi. Quant aux réalités intérieures, leur affaire appartient à Allāh Très-Haut, qui en dispose comme Il veut. Il peut connaître la place et le rang d'un homme sans les nier. Mais lorsqu'apparaît extérieurement quelque chose que les gens ne connaissent pas dans l'ordre extérieur, il le condamne afin de préserver le cœur des faibles, de s'en tenir à l'apparence de la Loi et à ce qui lui est imposé. Ainsi, il accorde à cette position ce qui lui revient, et à l'autre ce qui lui revient. Et Allāh sait mieux.»

Telles sont les paroles du shaykh ʿAbd al-Ghaffār pour concilier les deux déclarations du shaykh ʿIzz al-Dīn au sujet d'Ibn ʿArabī. Pour ma part, je trouve meilleure la conciliation indiquée par le shaykh Tāj al-Dīn ibn ʿAṭāʾ Allāh (…) :

au début, le shaykh ʿIzz al-Dīn suivait la voie de la plupart des juristes, qui se hâtaient de condamner les soufis. Lorsque le shaykh Abū al-Ḥasan al-Shādhilī revint du pèlerinage et lui transmit le salut du Prophète — qu'Allāh le bénisse et le salue —, son opinion des soufis s'améliora et il fréquenta désormais leurs assemblées. Il est donc vraisemblable que sa condamnation d'Ibn ʿArabī remontât à ses débuts, lorsque le shaykh ʿIzz al-Dīn résidait d'abord à Damas, tandis que ses éloges à son égard furent postérieurs, à la fin de sa vie.

Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār dit :

« Un homme digne de confiance a rapporté qu'Ibn ʿArabī se trouvait dans une chambre à Damas, en présence du shaykh ʿIzz al-Dīn, lorsqu'un homme entra et lui dit : "Je veux me rendre dans telle direction." Il lui répondit : "Les Arabes ne te laisseront pas passer." L'homme dit : "Je dois pourtant voyager." Il descendit ; le shaykh dit alors : "Voilà un bédouin qui s'est dressé contre lui, lui a pris ses vêtements, et le voici qui revient." Il ne cessait de dire : "Le voici", jusqu'à ce qu'il s'écrie : "Untel !" L'homme répondit : "Oui." Il apparut alors devant nous, dépouillé, tandis que nous étions assis à notre place. »

Le shaykh ʿAbd al-Ghaffār dit : « C'est là un dévoilement manifeste. » Il ajouta : « Le narrateur de ce récit m'a laissé dans l'incertitude : s'agissait-il du juge Jalāl al-Dīn ibn al-Subkī, qui le tenait du grand juge Wajīh al-Dīn al-Bahnasī, ou bien du shaykh ʿAbd al-ʿAzīz ? Dans les deux cas, le récit revient au même lorsqu'ils le rapportent. »

Al-Yāfiʿī dit dans *Al-Irshād* :

« Les deux imams, les deux maîtres connaissant, vérificateurs et hommes d'Allah, le shaykh Shihāb al-Dīn al-Suhrawardī et le shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī — qu'Allāh les agrée tous deux — se rencontrèrent. Chacun d'eux baissa la tête pendant un moment, puis ils se séparèrent sans avoir prononcé une parole.

« On demanda à Ibn ʿArabī : "Que dis-tu du shaykh Shihāb al-Dīn ?" Il répondit : "Il est rempli de Sunna, de la tête aux pieds."

« On demanda à al-Suhrawardī : “Que dis-tu du shaykh Muḥyī al-Dīn ?” Il répondit : “C’est un océan de réalités spirituelles.” »

J’ai appris d’un grand shaykh, connaissant et versé dans les réalités spirituelles, qu’il faisait lire à ses compagnons les paroles d’Ibn ʿArabī et les leur expliquait. Lorsque vint le moment de sa mort, il leur interdit de consulter les livres d’Ibn ʿArabī et leur dit : « Vous ne comprenez ni ce qu’il veut dire ni le sens de ses paroles. »

J’ai également entendu dire que le shaykh ʿIzz al-Dīn ibn ʿAbd al-Salām dénigrait Ibn ʿArabī et disait : « C’est un zindīq. » Un jour, l’un de ses compagnons lui dit : « Je veux que tu me montres le pôle. » Il désigna Ibn ʿArabī et dit : « Le voilà. »

Plusieurs personnes dignes de confiance m’ont rapporté cela au sujet de cet homme connu pour sa probité, son mérite et sa réputation religieuse, digne de confiance et intègre, originaire du Shām et de l’Égypte. On lui demanda alors : « Et toi, tu le dénigres ? » Il répondit : « C’est afin de préserver l’apparence de la Loi », ou des paroles de ce genre. Certains ont rapporté : « Je veux que tu me montres un saint », et d’autres : « Je veux que tu me montres le pôle. »

Un groupe l’a loué, et un autre groupe de maîtres de la Voie et de savants des réalités spirituelles l’a vénéré, tels que le shaykh al-Ḥarīrī, le shaykh Najm al-Dīn al-Iṣfahānī, le shaykh Tāj al-Dīn ibn ʿAṭāʾ Allāh et bien d’autres, dont le nombre est grand et la renommée éminente.

Un groupe, notamment parmi les juristes, l’a condamné. Un autre groupe a suspendu son jugement à son sujet.

Je dis : les propos rapportés et attribués aux shaykhs — qu’Allāh les agrée — qui contredisent le savoir extérieur peuvent recevoir plusieurs interprétations.

Premièrement : nous n’admettons pas qu’ils leur soient attribués avant que cela soit authentiquement établi de leur part.

Deuxièmement : une fois l'attribution établie, on cherchera à leur donner une interprétation compatible avec la Loi. Si l'on n'en trouve aucune, on dira peut-être qu'ils possédaient une interprétation connue des savants de la science intérieure, ceux qui connaissent Allāh Très-Haut.

Troisièmement : ces paroles ont pu être prononcées dans un état d'extase et d'absence à soi. Or celui qui est plongé dans une extase permise n'en est pas tenu pour responsable, car il n'est pas juridiquement responsable dans cet état. Après avoir épuisé ces voies de justification, nourrir à leur égard de mauvaises pensées relève du défaut de réussite spirituelle. Nous cherchons refuge auprès d'Allāh contre l'abandon, le mauvais décret et toutes les formes de malheur.

Il dit également ailleurs, dans *Al-Irshād*, ce qui suit :

Le shaykh de la Voie et l'océan des réalités spirituelles, Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī — qu'Allāh l'agrée — dit :

« Je me trouvais avec un compagnon dans l'extrême Maghreb, sur le littoral de l'océan atlantique. Il y avait là une mosquée où se retiraient les *abdāl*. Je vis avec mon compagnon un homme qui avait placé dans les airs une natte à environ quatre coudées du sol, et qui priait dessus. Mon compagnon et moi nous avançâmes jusqu'à nous tenir au-dessous de lui, et je dis :

L'amant est détourné de l'Aimé par son secret,

Dans l'amour de Celui qui créa l'air et le soumit.

Les connaisseurs, leurs raisons sont retenues,

À l'écart de tout être qu'elles agréent, purifiées.

Ils sont auprès de Lui honorés ; auprès de Lui,

Leurs secrets sont préservés et purifiés.

« Il abrégea sa prière et dit : "Je n'ai fait cela qu'à cause du négateur qui t'accompagne. Je suis Abū al-ʿAbbās al-Khiḍr."

« Je ne savais pas que mon compagnon niait les prodiges des saints. Je me tournai vers lui et lui dis : “Untel, est-ce que tu nies les prodiges des saints ?” Il répondit : “Oui.” Je demandai : “Que dis-tu maintenant ?” Il répondit : “Après ce que l’on a vu de ses propres yeux, il n’y a plus rien à dire.” »

Il dit également :

« Un pauvre nous invita à un repas dans la ruelle *al-Qanādīl* au Caire. Plusieurs shaykhs s’y réunirent. On servit le repas et les récipients furent remplis. Le maître de maison y puisa la nourriture, et le groupe se mit à manger. Il y avait là un récipient de verre neuf, qui n’avait pas encore été utilisé et qui avait été destiné à recevoir l’urine. Le récipient dit : “Depuis qu’Allāh m’a honoré en servant de récipient pour la nourriture de ces maîtres, je ne veux plus être un lieu de souillure.” Puis il se brisa en deux.

« Je dis à tous : “Avez-vous entendu ce qu’a dit le récipient ?” Ils répondirent : “Oui.” Je demandai : “Qu’avez-vous entendu ?” Ils répétèrent les paroles précédentes. Je dis alors : “Il a dit autre chose.” Ils demandèrent : “Quoi donc ?” Je répondis : “Il a également dit : ‘Ainsi sont vos cœurs, qui naguère niaient ; Allāh Très-Haut les a honorés par la foi. Ne consentez donc plus à ce qu’ils deviennent le lieu de la souillure du péché et de l’amour de ce bas monde.’” »

Le shaykh Tāj al-Dīn ibn ʿAṭāʾ Allāh rapporte ces deux récits au sujet d’Ibn ʿArabī dans *Laṭāʾif al-minan*, ainsi que l’érudit grand juge Sharaf al-Dīn al-Bārizī dans son ouvrage *Tawthīq ʿurā al-īmān*.

Le traditionniste Muḥibb al-Dīn ibn al-Najjār dit dans son Supplément à l’Histoire de Bagdad :

« Muḥammad ibn ʿAlī ibn Muḥammad ibn ʿArabī, Abū ʿAbd Allāh al-Ṭāʾī, était originaire d’al-Andalus. On m’a rapporté qu’il naquit à Murcie, dans la nuit du lundi 17 ramaḍān de l’année 560. Il y grandit, puis se rendit à Séville en l’année 578, où il demeura jusqu’en 598. Il entra ensuite dans les contrées orientales, parcourut le Shām et pénétra dans le pays des Rūm. Il avait fréquenté les soufis et les hommes de cœur, suivi la voie de ces gens, accompli le

pèlerinage et composé des ouvrages sur les sciences de la Voie ainsi que sur les récits des maîtres et des ascètes du Maghreb. Il possédait une poésie remarquable et tenait des propos élégants. »

Je le rencontrai à Damas et transcrivis de lui quelques-uns de ses poèmes. Quel excellent maître c'était ! Il entra à Bagdad, où il transmit certains de ses ouvrages. Le traditionniste Abū ʿAbd Allāh ibn al-Dubaythī écrivit de lui.

Parmi ses poèmes, il me récita les vers suivants, qu'il avait composés :

Ô toi qui hésites entre science et désir,

Puissent-ils s'unir, ces deux contraires, par quelque lien !

Celui qui n'a jamais respiré le parfum ne saurait

Voir la supériorité du musc ancien sur le fumier.

Le traditionniste Ḍiyāʾ al-Dīn al-Maqdisī m'écrivit : « Ibn al-ʿArabī mourut dans la nuit du vendredi 22 Rabīʿ al-Ākhir de l'an 638. »

Parmi eux figure le grand juge des juges, l'érudit Sirāj al-Dīn al-Hindī, ḥanafite, l'un des imams des ḥanafites, grand juge des juges dans les territoires égyptiens et auteur de plusieurs ouvrages, notamment d'un commentaire du *Kitāb al-Hidāya* et d'un commentaire du *Kitāb al-Mughnī*. Il défendait avec partialité Ibn ʿArabī et Ibn al-Fāriḍ. Il composa un commentaire du poème en tāʾiyya d'Ibn al-Fāriḍ et infligea une peine disciplinaire à Ibn Abī Ḥajala en raison de ses propos à son sujet.

Parmi eux figure également le shaykh Walī al-Dīn Muḥammad ibn Aḥmad al-Mallawī, l'un des savants shāfiʿites. Il maîtrisait l'exégèse, le droit, les fondements, ainsi que le soufisme. Il composa plusieurs ouvrages selon la voie d'Ibn ʿArabī. Il mourut au mois de Rabīʿ al-Awwal de l'an 774, et trente mille personnes assistèrent à ses funérailles. On rapporte qu'au moment de sa mort, il dit :

« Les anges de mon Seigneur sont venus à moi, m'ont annoncé une bonne nouvelle et ont apporté pour moi des vêtements du Paradis. Ils m'ont ôté

mes vêtements, puis les ont lavés. » Il dit alors : « Avez-vous eu pitié de moi ? » Sa joie s'accrut, puis il mourut sur-le-champ.

Parmi eux figure Abū Dharr Aḥmad ibn ʿAbd Allāh al-ʿAjamī, l'un de ceux qui enseignaient aux gens les sciences rationnelles. Le traditionniste Ibn Ḥajar mentionne dans *Inbāʾ al-Ghumr* qu'il enseignait les ouvrages d'Ibn ʿArabī, qu'il jouissait de la considération des gens, et qu'il mourut en l'an 780.

Parmi eux figure le shaykh Badr al-Dīn Aḥmad ibn al-shaykh Sharaf al-Dīn Muḥammad ibn Fakhr al-Dīn ibn al-Ṣāḥib Bahāʾ al-Dīn ibn Ḥannā, connu sous le nom de Badr ibn al-Ṣāḥib.

Ibn Ḥajar dit : « Il étudia le droit, excella dans les sciences et composa des ouvrages. Il avait une opinion favorable des ouvrages d'Ibn ʿArabī et déclarait explicitement les citer. » Il mourut en l'an 788.

Parmi eux figure le shaykh Shams al-Dīn Muḥammad ibn Ibrāhīm ibn Yaʿqūb, connu sous le nom de « Shaykh al-Wuḍūʾ ». Ibn Ḥajar dit : « Il connaissait les sept lectures, participait aux différentes disciplines méritoires et examinait les propos d'Ibn ʿArabī. » Ibn Ḥajar dit également : « Il étudia le droit auprès de mon père et d'autres maîtres. Le prédicateur d'Abīward l'autorisa à délivrer des fatwas. Tāj al-Dīn al-Subkī faisait son éloge. Il avait une excellente compréhension et une grande habileté dans la controverse, et il suivit la voie du soufisme. » Il croyait qu'Ibn ʿArabī était mort en l'an 790.

Parmi eux figure Abū ʿAbd Allāh Muḥammad ibn Salāma al-Tūzurī al-Maghribī. Ibn Khallikān dit : « Il excellait dans les fondements et le droit. Il appelait les gens à la doctrine d'Ibn ʿArabī, la défendait et en débattait. » Il mourut en l'an 800.

Parmi eux figure le shaykh Najm al-Dīn al-Bāhī. Ibn Ḥajjī dit : « Il était le meilleur des hanbalites dans les territoires égyptiens et celui qui méritait le plus d'être nommé à la fonction de juge. » Ibn Ḥajar dit : « Il avait étudié les propos d'Ibn ʿArabī. » Il enseigna et délivra des fatwas. Il mourut en l'an 802.

Parmi eux figure Shams al-Dīn Muḥammad ibn Aḥmad al-Ṣūfī, connu sous le nom de « Labn Najm », qui résidait à La Mecque. Ibn Ḥajar dit : « Il suivit la voie spirituelle sous la direction du shaykh Yūsuf al-ʿAjamī et se consacra entièrement à Dieu. Il était très dévot. » Ibn Ḥajar dit également : « Il suivait la voie d'Ibn ʿArabī. » Il mourut en l'an 801.

Parmi eux figure le shaykh Ismāʿīl ibn Ibrāhīm al-Jabartī, puis al-Zabīdī. Ibn Ḥajar dit : « Il s'adonna d'abord à l'étude, puis embrassa le soufisme. C'était un homme de bien, dévot et d'un comportement excellent. Il était attaché à la doctrine d'Ibn ʿArabī. » Il mourut en l'an 806.

Parmi eux figure l'érudit Majd al-Dīn al-Shīrāzī, auteur du *Qāmūs*. Ibn Ḥajar dit : « Lorsque la doctrine d'Ibn ʿArabī se répandit au Yémen, que le shaykh Ismāʿīl ibn Ibrāhīm al-Jabartī l'enseigna et qu'elle s'imposa aux savants de cette région, le shaykh Majd al-Dīn se mit à introduire dans son commentaire du Ṣaḥīḥ d'al-Bukhārī des passages tirés des propos d'Ibn ʿArabī. »

Parmi eux figure ʿAlāʾ al-Dīn Abū al-Ḥasan ibn Salām al-Dimashqī, shāfiʿite, l'un des imams des shāfiʿites en Syrie et l'un de leurs auteurs.

Ibn Ḥajar dit : « Il était réputé soutenir la doctrine d'Ibn ʿArabī et lui cherchait des interprétations. » Il mourut en l'an 829.

Parmi eux figure le grand juge des juges Shams al-Dīn al-Bisāṭī, mālikite. Ibn Ḥajar rapporte, dans les événements de l'année 831, qu'il se trouvait avec lui chez le shaykh ʿAlāʾ al-Dīn al-Bukhārī. La mention d'Ibn ʿArabī fut alors faite, et le shaykh ʿAlāʾ al-Dīn exagéra dans sa condamnation ainsi que dans l'accusation d'infidélité portée contre ceux qui adoptaient sa doctrine. Al-Bisāṭī prit sa défense et dit :

« Les gens ne condamnent chez lui que l'apparence des expressions qu'il emploie. Sinon, il n'y a rien dans ses propos qui soit condamnable, si l'on comprend ses expressions selon ce qu'il voulait dire et au moyen d'une certaine interprétation. »

Parmi les propos du shaykh ʿAlāʾ al-Dīn figurait celui-ci : « Il faut condamner celui qui croit à l'unité absolue. » Al-Bisāṭī lui répondit notamment : « Connaissez-vous l'unité absolue ? » Al-Bukhārī entra dans une violente colère et jura par Allāh que, si le sultan ne destituait pas al-Bisāṭī de la magistrature, il quitterait l'Égypte. Il demanda au secrétaire particulier d'intervenir auprès du sultan à ce sujet. Le sultan se résolut à lui donner son accord et voulut nommer Shihāb ibn Taqī à la place d'al-Bisāṭī. Celui-ci fut convoqué et ses robes d'investiture furent apportées, puis cette réunion fut annulée.

Je dis : Voilà quelque chose qui relève de la bénédiction de la défense des alliés d'Allāh, Très-Haut, Al-Bisāṭī demeura dans ses fonctions et ne fut jamais destitué jusqu'à sa mort, survenue onze nuits après cet événement.

Al-Burhān al-Raqāʿī rapporte dans son *Muʿjam*:

« Le shaykh Taqī al-Dīn Abū Bakr ibn Abī al-Wafāʾ al-Qudsī al-Shāfiʿī — qui était le plus éminent des soufis de son époque — me raconta ce qui suit :

"Certains de mes amis m'incitaient à lire les ouvrages d'Ibn ʿArabī et les écrits de même nature, tandis que d'autres m'en dissuadaient. Je demandai donc conseil au shaykh Yūsuf al-Imām al-Ṣafadī à ce sujet. Il me dit :

'Sache, mon fils — qu'Allāh t'accorde la réussite — que cette science attribuée à Ibn ʿArabī n'est pas une invention de sa part. Il la maîtrisait parfaitement, et ceux qui la pratiquent prétendent qu'elle ne peut être connue que par le dévoilement. Si leur prétention est exacte, il est inutile de l'exposer : car, si celui qui expose et celui à qui l'exposé est destiné la connaissent tous deux, l'exposition ne fait qu'acquérir ce qui est déjà acquis. Et si l'un des deux seulement la connaît, l'exposition ne sera d'aucune utilité pour l'autre. Sinon, tous deux tâtonnent à l'aveuglette !

La voie de la gnose consiste donc à ne pas rechercher cette science ; c'est à cela qu'il faut s'en remettre, en suivant la voie qui mène au dévoilement des réalités. Lorsqu'une chose lui est dévoilée, il la connaît et avance par la chaîne de transmission la plus élevée.'"

Il dit : “Puis, après lui avoir rapporté les propos du shaykh Yūsuf, je demandai conseil au shaykh Zayn al-Dīn al-Khāfī. Il me répondit :

‘Les propos du shaykh Yūsuf sont excellents. J’y ajouterai que, lorsque le serviteur s’est paré des qualités spirituelles, qu’il est parvenu à la réalisation, puis qu’il a été attiré, son essence s’évanouit, ses attributs disparaissent et il se libère de tout ce qui est autre qu’Allāh. Alors les éclairs de la Vérité par la Vérité lui apparaissent ; il accède à toute chose et voit Allāh en toute chose. Il s’absente, par Allāh, de toute chose et ne voit rien en dehors de Lui. Il croit alors qu’Allāh est l’essence de toute chose ; tel est le premier des degrés.

Lorsqu’il s’élève au-delà de ce degré et qu’il entrevoit un degré supérieur, soutenu par l’assistance divine, il voit que toutes les choses sont le flux de Son existence — Très-Haut — et non Son existence même. Celui qui, au premier degré, exprime ce qu’il a cru voir est soit privé de la vérité et déchu, soit repentant et pénitent. {Ton Seigneur crée ce qu’Il veut et choisit.}. Si tu dis : “Voici pourtant que le shaykh Walī al-Dīn al-ʿIrāqī a dit dans ses fatwas : ‘Il m’est parvenu que l’imam ʿAlā’ al-Dīn al-Qūnawī aurait dit à ce propos : Seuls les propos des infaillibles doivent être interprétés’”, je réponds : cela est réfuté par deux arguments.

Le premier est que, dans son ouvrage *Sharḥ al-Taʿarruf*, al-Qūnawī a fait le contraire de ce qu’on lui attribue : il y a rapporté d’Ibn ʿArabī et d’autres des paroles dont l’apparence semblait contredire la Loi, puis les a interprétées et ramenées à la meilleure compréhension possible. Cela constitue soit une preuve de la fausseté de ce qui lui est attribué quant au refus de l’interprétation, soit un retour de sa part sur cette position.

Le second est que, même si l’on établissait qu’al-Qūnawī a tenu ces propos et qu’il n’a pas exprimé l’opinion contraire dans son *Sharḥ al-Taʿarruf*, ceux-ci seraient contredits par la parole d’un homme plus éminent que lui : le shaykh de l’Islam, l’ami d’Allāh le Très-Haut, Muḥyī al-Dīn al-Nawawī. Dans son ouvrage *Bustān al-ʿĀrifīn*, celui-ci affirme en effet le contraire de ce qu’a dit al-Qūnawī. Après avoir rapporté d’Abū al-Khayr al-Tinātī un récit dont l’apparence semblait constituer une condamnation, il dit textuellement :

‘Je dis : celui qui se donne les apparences du juriste sans posséder la compréhension juridique pourrait être amené à condamner Abū al-Khayr pour cela. Ce serait une ignorance et une stupidité de la part de celui qui le penserait, ainsi qu’une témérité consistant à laisser libre cours à ses conjectures sur les actes des amis du Miséricordieux. Que l’homme raisonnable se garde donc de s’en prendre à quoi que ce soit de cela. S’il ne comprend pas les règles qu’ils ont déduites ni les subtilités qu’ils ont découvertes, il lui appartient de les comprendre auprès de ceux qui les connaissent. Tout ce que tu vois de cette nature et que celui qui ne possède aucune véritable connaissance pourrait croire contraire à la Loi ne l’est pas. Il est au contraire nécessaire d’interpréter les actes des amis d’Allāh — Très-Haut.’

Tels sont les termes mêmes d’al-Nawawī.

Ibn ʿArabī eut un fils célèbre, juriste et lettré, nommé Saʿd al-Dīn Muḥammad ibn al-ʿArabī. Sa poésie est connue grâce à la *Tadhkira* d'al-Ṣalāḥ al-Ṣafadī et à d’autres ouvrages. Le traditionniste Sharaf al-Dīn al-Dimyāṭī a également rapporté certains de ses poèmes dans son *Muʿjam*. Il dit :

« Muḥammad ibn Muḥammad ibn ʿAlī ibn Muḥammad ibn Aḥmad, Abū ʿAbd Allāh ibn Abī ʿAbd Allāh al-Ṭā’ī al-Ḥātimī, d’ascendance maghrébine, né à Damas, juriste shāfiʿite et homme de lettres, connu sous le nom d’Ibn al-ʿArabī et surnommé al-Saʿd — qu’Allāh l’agrée — mourut à Damas au mois de Jumādā al-Ākhira de l’an 656. »

Al-Ṣalāḥ al-Ṣafadī le mentionne dans son histoire en ces termes :

« Saʿd al-Dīn Muḥammad — d’après son père — fils du shaykh Muḥyī al-Dīn ibn al-ʿArabī, le poète, naquit à Malatya au mois de Ramaḍān de l’an 618. Il entendit le Ḥadīth et étudia. C’était un poète accompli, qui possédait un recueil de poésie célèbre. »

Parmi ses poèmes :

Mon fleuve, depuis l’Aimé, s’est mis à couler,

Et je le vois se joindre au flot de mes larmes.

L'Aimé a dit que ma salive était salutaire ;

Écoute donc le récit de Mālik ibn Nāfiʿ.

Ibn ʿArabī eut un second fils, nommé ʿImād al-Dīn Muḥammad. À son sujet, Quṭb al-Dīn al-Yūnīnī dit : « C'était un homme éminent. Il entendit un grand nombre de traditions auprès d'Aḥmad ibn ʿAbd al-Dāʾim al-Maqdisī. Il mourut à Damas en l'an 667 — qu'Allāh l'agrée — alors qu'il avait dépassé la cinquantaine. »

Puis je trouvai dans l'histoire d'al-Ṣafadī, à la notice consacrée au shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī, le passage suivant :

« Le shaykh Kamāl al-Dīn ibn al-Zamlakānī l'a exalté dans son ouvrage consacré à la parole sur le prophète, le roi, le martyr et le *ṣiddīq*. Il est particulièrement célèbre dans le deuxième chapitre, consacré au mérite de la *ṣiddīqiyya*. Il dit : "Le shaykh Muḥyī al-Dīn ibn ʿArabī est un océan immense dans les connaissances divines." Il cite plusieurs de ses propos, puis conclut le chapitre en disant :

"Je n'ai rapporté ses paroles et celles de ceux qui ont suivi une voie semblable que parce qu'ils sont les plus à même de connaître les réalités de ces degrés et les voient avec le plus de discernement, puisqu'ils y sont entrés et les ont éprouvés par expérience. Celui qui parle d'une chose par expérience en parle comme d'une certitude même. Interroge donc à ce sujet celui qui en est informé…" »

Fin de la citation d'Ibn al-Zamlakānī.

Al-Ṣafadī dit :

« On m'a rapporté qu'il fut dit au shaykh Taqī al-Dīn ibn Taymiyya qu'à Damas se trouvait un homme qui interprétait les propos d'Ibn ʿArabī de manière à les conformer à l'apparence de la Loi. Il fut décidé que je le rencontrerais. Il lui dit :

“Il m’est parvenu à ton sujet telle et telle chose.” L’homme répondit : “Oui.”

Il lui demanda : “Que fais-tu alors de cette parole : ‘J’ai traversé les profondeurs d’une mer dont les prophètes se tiennent sur le rivage’ ?”

Il répondit : “Il n’y a là rien de problématique.” Il voulait dire par là que les prophètes se tiennent sur le rivage pour sauver de la noyade ceux de leurs communautés qui s’y seraient engagés.

L’autre lui dit : “C’est une interprétation bien éloignée.”

Il répondit : “Sinon, que comprends-tu, toi ? Et quel serait le sens visé ?”

En somme, c’était un homme éminent. Ce que nous comprenons de ses propos est beau et plaisant ; quant à ce qui nous demeure obscur, nous en remettons la connaissance à Allāh — Très-Haut. Il ne nous a pas été prescrit de le suivre ni de mettre en pratique tout ce qu’il a dit.

Il dit encore :

“J’ai vu son ouvrage *al-Futūḥāt al-Makkiyya*, en vingt volumes écrits de sa main. J’y ai trouvé des subtilités, des choses étranges et des merveilles qui ne se rencontrent dans les propos de nul autre. C’est comme si les données transmises et les connaissances rationnelles se tenaient devant ses yeux sous une forme circonscrite, qu’il contemplait chaque fois qu’il le voulait ; les textes lui venaient et il les appliquait au sens qu’il voulait. Voilà une capacité exceptionnelle, une connaissance d’une profondeur extrême, une intelligence vive et une mémoire remarquable. Celui qui prend connaissance de cet ouvrage en reconnaît la valeur. C’est l’un de ses ouvrages les plus éminents.

Il dit encore :

“Au début de cet ouvrage, il a exposé sa croyance. Or je l’ai trouvée, du début à la fin, conforme à la croyance du shaykh Abū al-Ḥasan al-Ashʿarī ; elle ne contient rien qui contredise sa doctrine.”

Il écrivit à ce sujet :

Cette croyance ne contient rien qui appelle

Le démenti ni le mensonge et la calomnie,

Ni rien qui contredise la raison ou la transmission

Apportée par al-Qur'ān.

Elle repose sur les principes d'al-Ashʿarī,

Et sa doctrine en permet l'intelligence.

Selon ce qu'il a affirmé, la discussion s'ordonne,

Et viennent les preuves et les démonstrations,

Contrairement à ce qui se colporte à son sujet ;

Mais nul homme n'est exempt d'un envieux.

Fin de la citation.

Louange à Allāh seul. Qu'Allāh prie sur notre maître Muḥammad, sur sa famille et sur ses Compagnons, et qu'Il leur accorde une abondante paix, sans mesure. Allāh nous suffit, et quel excellent Garant.